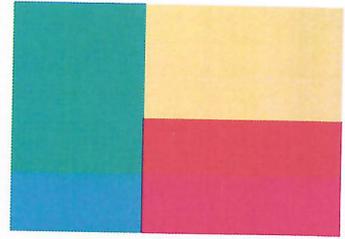


NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE

Cotonou, le 09/05/2025

Objet: Avis d'Appel d'offres



RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

AGENCE NATIONALE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION (ANAN)

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL

ADDENDUM N° 1

BON A LANCER

DAOOI n° : 007/2025/PR/ANAN/DG/DAF/PRMP/A-PRMP du 04/04/2025

Passation des marchés de services

**Sélection des opérateurs pour la gestion des cantines scolaires
(accord triennal à bon de commande)**

Référence SIGMAP : S_PAS_104292 (Plan de Passation des Marchés Publics de l'ANAN, version n° 1 du 21 février 2025)

Autorité contractante : Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN)

Source de financement : Budget National

Gestion : 2025 (Imputation budgétaire : ANAN_PAS)

DIRECTEUR NATIONAL DE CONTRÔLE
DES MARCHÉS PUBLICS
[Signature]
Iris A. AHLAN

Direction Nationale de Contrôle
des Marchés Publics
BON A LANCER
Retiré le: 09/05/2025
Nom: DEBOUROU
Prénom: Nawake
Signature: *[Signature]*

Mai 2025

ADDENDUM N° 1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES n° : 007/2025/PR/ANAN/DG/DAF/PRMP/A-PRMP du 04/04/2025 relatif à la sélection des opérateurs pour la gestion des cantines scolaires (accord triennal à bon de commande)

1. Le présent addendum n°1 modifie les exigences en matière de qualification au niveau des lots 10 et 11, notamment la consistance, les exigences techniques et expériences, les exigences financières garantie de soumission. Il porte également sur d'autres précisions au niveau des critères. Enfin, il porte sur le report de la date de dépôt des offres initialement prévues afin de laisser un délai raisonnable aux candidats pour prendre en compte l'additif dans la présentation de leurs offres.

N°	Éléments du DAO de base				Modifications apportées au DAO (Ce qu'il faut maintenant considérer)					
	Lot	Dénomination du Lot	Départements	Communes	Nombre d'écoles	N° Lot	Dénomination du Lot	Départements	Communes	Nombre d'écoles
1	1	Ouémé I	Ouémé	Adjohoun, Bonou, Akpro-Misséré, Dangbo	206	1	Ouémé I	Ouémé	Adjohoun, Bonou, Akpro-Misséré, Dangbo	206
	2	Ouémé II	Ouémé	Aguégoués, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Adjarrá, Avrankou	201	2	Ouémé II	Ouémé	Aguégoués, Porto-Novo, Sèmè-Kpodji, Adjarrá, Avrankou	201
	3	Plateau	Plateau I	Adjá Ouèrè, Kétou	206	3	Plateau	Plateau I	Adjá Ouèrè, Kétou	206
	4	Plateau	Plateau II	Pobè, Sakété, Ifangni	198	4	Plateau	Plateau II	Pobè, Sakété, Ifangni	198
	5	Atlantique I	Atlantique	Allada, Zè, Toffo, Tori Bossito	307	5	Atlantique I	Atlantique	Allada, Zè, Toffo, Tori Bossito	307
	6	Atlantique II	Atlantique	Abomey-Calavi, Kpomassè, Ouidah, Sô-Ava, et Cotonou	264	6	Atlantique II	Atlantique	Abomey-Calavi, Kpomassè, Ouidah, Sô-Ava, et Cotonou	264
	7	Mono	Mono	Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Lokossa	378	7	Mono	Mono	Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Lokossa	378
	8	Couffo	Couffo	Aplahoué, Klouékammè, Lalo	237	8	Couffo	Couffo	Aplahoué, Klouékammè, Lalo	237
	9	Couffo	Couffo	Dogbo, Djakotomey, Toviklin	208	9	Couffo	Couffo	Dogbo, Djakotomey, Toviklin	208
	10	Zou I	Zou	Abomey, Bohicon, Za-Kpota, Zogbodomey, Agbangnizoun	229	10	Zou I	Zou	Abomey, Bohicon, Za-Kpota, Zogbodomey, Agbangnizoun	330
	11	Zou II	Zou	Quinhí, Cové, Djídjá, Zagnanado	330	11	Zou II	Zou	Quinhí, Cové, Djídjá, Zagnanado	229
	12	Collines I	Collines	Dassa-Zoumnè, Savalou, Barité,	273	12	Collines I	Collines	Dassa-Zoumnè, Savalou, Barité,	273
	13	Collines II	Collines	Glazoué, Savè, Ouèssè	238	13	Collines II	Collines	Glazoué, Savè, Ouèssè	238
	14	Atacora I	Atacora	Matéri, Cobly, Boukoumbé, Natitingou	323	14	Atacora I	Atacora	Matéri, Cobly, Boukoumbé, Natitingou	323
	15	Atacora II	Atacora	Kérou, Kouandé, Péhunco, Toucountouna, Tanguiéta	307	15	Atacora II	Atacora	Kérou, Kouandé, Péhunco, Toucountouna, Tanguiéta	307
	16	Donga I	Donga	Djoungou, Ouaké	246	16	Donga I	Donga	Djoungou, Ouaké	246
	17	Donga II	Donga	Bassila, Coparço	173	17	Donga II	Donga	Bassila, Coparço	173
	18	Borgou I	Borgou	Bembèrèké, Kalalé, Nikki, Sinendé	278	18	Borgou I	Borgou	Bembèrèké, Kalalé, Nikki, Sinendé	278
	19	Borgou II	Borgou	N'dalí, Parakou, Pèrèrè, Tchaourou,	339	19	Borgou II	Borgou	N'dalí, Parakou, Pèrèrè, Tchaourou,	339

BON A LANCER

20	Alibori	Alibori	Karimama, Kandi, Gogounou Banikoara, Malanville, Ségbana	354
TOTAL				5295

Chaque lot aboutira à la signature d'un accord cadre mono attributaire d'une durée de trois (03) ans maximum non renouvelable, avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution sera précisé dans chaque bon de commande.

Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le (s) lot (s) sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs candidats, le marché pour le lot concerné sera attribué à l'ONG qui aura fourni le plus d'expériences spécifiques.

Avis au point 6

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :
Montant expériences similaires lot 10 et lot 11

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Cent trente-et-un millions deux cent vingt mille quatre cent trente-cinq	131 220 435
11	Zou II	Cent soixante-dix-huit millions cinq cent quarante-six mille cinq cents	178 546 500

Avis au point 6

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences financières lot 10 et lot 11 :

Avoir mobilisé au cours des années (2021, 2022 et 2023) des ressources financières moyennes au moins égales aux montants fixés pour chaque lot dans le tableau comme suit :

20	Alibori	Alibori	Karimama, Kandi, Gogounou Banikoara, Malanville, Ségbana	354
TOTAL				5295

Chaque lot aboutira à la signature d'un accord cadre mono attributaire d'une durée de trois (03) ans maximum non renouvelable, avec le prestataire qui serait sélectionné. Ledit accord cadre sera mis en œuvre par émission de bons de commande successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020, portant code des marchés publics en République du Bénin. Le délai d'exécution sera précisé dans chaque bon de commande.

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots en être attributaire de tous les lots s'il dispose des qualifications requises.

Les variantes ne seront pas prises en considération.

En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs candidats, le marché pour le lot concerné sera attribué à l'ONG qui aura fourni le plus d'expériences spécifiques.

Avis au point 6

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques et expériences :
Montant expériences similaires lot 10 et lot 11

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Cent soixante-dix-huit millions cinq cent quarante-six mille cinq cents	178 546 500
11	Zou II	Cent trente-et-un millions deux cent vingt mille quatre cent trente-cinq	131 220 435

Avis au point 6

a) Pour les anciennes entreprises

Exigences financières lot 10 et lot 11 :

Avoir mobilisé au cours des années (2021, 2022 et 2023) des ressources financières moyennes au moins égales aux montants fixés pour chaque lot dans le tableau comme suit :

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Deux cent soixante-deux millions quatre cent quarante mille huit cent soixante-dix	262 440 870
11	Zou II	Trois cent cinquante-sept millions quatre-vingt-treize mille	357 093 000

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit, justifiée pour chaque lot par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Quatorze millions cinq cent quatre-vingt mille quarante-huit	14 580 048
11	Zou II	Dix-neuf millions huit cent trente-huit mille cinq cents	19 838 500

Avis au point 6

a) Pour les anciennes entreprises
Exigences financières

NB : Les deux exigences financières liées au chiffre d'affaires annuel (CAAM) et à la production de l'attestation de capacité financière ne sont pas cumulables.

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Trois cent cinquante-sept millions quatre-vingt-treize mille	357 093 000
11	Zou II	Deux cent soixante-deux millions quatre cent quarante mille huit cent soixante-dix	262 440 870

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit, justifiée pour chaque lot par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Dix-neuf millions huit cent trente-huit mille cinq cents	19 838 500
11	Zou II	Quatorze millions cinq cent quatre-vingt mille quarante-huit	14 580 048

Avis au point 6

a) Pour les anciennes entreprises
Exigences financières

NB : Les deux exigences financières liées aux ressources financières moyennes et à la production de l'attestation de capacité financière ne sont pas cumulables.

Avis au point 6

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence
Exigences financières

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit, justifiée pour chaque lot par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :

Avis au point 6

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence
Exigences financières

- Disposer d'avoir liquides sous forme de fonds propre ou de ligne de crédit, justifiée pour chaque lot par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin, à hauteur de :

Lots	lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Quatorze millions cinq cent quatre-vingt mille quarante-huit	14 580 048
11	Zou II	Dix-neuf millions huit cent trente-huit mille cinq cents	19 838 500

- Produire pour chaque lot, une attestation d'assurance des risques professionnels qui doit indiquer l'objet du lot et dont le montant doit couvrir le montant prévisionnel du lot considéré + la franchise d'assurance

Lots	lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Deux cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent cinquante-sept	288 684 957
11	Zou II	Trois cent quatre-vingt-douze millions huit cent deux mille trois cents	392 802 300

Avis au point 9

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible et lisible sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlêko, 2^{ème} rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin, au plus tard le **12/05/2025 à 10 heures (heure locale « GMT+1 »)**. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

Lots	lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Dix-neuf millions huit cent trente-huit mille cinq cents	19 838 500
11	Zou II	Quatorze millions cinq cent quatre-vingt mille quarante-huit	14 580 048

- Produire pour chaque lot, une attestation d'assurance des risques professionnels qui doit indiquer l'objet du lot et dont le montant doit couvrir le montant prévisionnel du lot considéré + la franchise d'assurance

Lots	lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Trois cent quatre-vingt-douze millions huit cent deux mille trois cents	392 802 300
11	Zou II	Deux cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent cinquante-sept	288 684 957

Avis au point 9

Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques par lot à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible et lisible sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlêko, 2^{ème} rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin, au plus tard le **15/05/2025 à 10 heures (heure locale « GMT+1 »)**. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

Avis au point 10

Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : salle de réunion, 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlêko, 2^{ème} rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin, le **15/05/2025 à 10H30 min heure locale (GMT+1)**.

7 Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : salle de réunion, 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlêko, 2^{ème} rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin, le **12/05/2025 à 10H30 min heure locale (GMT+1)**.

Avis au point 10

Avis d'appel d'offres : point 11
Lots 10 et 11

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant fixé par lot comme mentionné dans le tableau :

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Deux millions six cent vingt-quatre mille quatre cent neuf	2 624 409
11	Zou II	Trois millions cinq cent soixante-dix mille neuf cent trente	3 570 930

Avis d'appel d'offres : point 11
Lots 10 et 11

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant fixé par lot comme mentionné dans le tableau :

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Trois millions cinq cent soixante-dix mille neuf cent trente	3 570 930
11	Zou II	Deux millions six cent vingt-quatre mille quatre cent neuf	2 624 409

Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)

IC 1.1

Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres : Vingt (20) lots

N° Lot	Dénomination du Lot	Départements	Communes	Nombre d'écoles
1	Ouémé I	Ouémé	Adjohoun, Bonou, Akpro-Misséréfé, Dangbo	206
2	Ouémé II	Ouémé	Aguégoués, Porto-Novvo, Sèmè-Kpodji, Adjarra, Avrankou	201
3	Plateau	Plateau I	Adja Ouèrè, Kétou	206
4	Plateau	Plateau II	Pobè, Sakété, Ifangni	198
5	Atlantique I	Atlantique	Allada, Zè, Toffo, Tori Bossito	307
6	Atlantique II	Atlantique	Abomey-Calavi, Kpomassè, Ouidah, Sè-Ava, et Cotonou	264
7	Mono	Mono	Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Lokossa	378
8	Couffo	Couffo	Aplahoué, Klouékamè, Lalo	237
9	Couffo	Couffo	Dogbo, Djakotomey, Toviklin	208
10	Zou I	Zou	Abomey, Bohicon, Za-Kpota, Zogbodomey, Agbangnizoun	229
11	Zou II	Zou	Quinhi, Cové, Djidja, Zagnanado	330
12	Collines I	Collines	Dassa-Zoumè, Savalou, Bantè,	273
13	Collines II	Collines	Glazoué, Savè, Ouèssè	238
14	Atacora I	Atacora	Matéri, Coby, Boukoumbé, Natitingou	323
15	Atacora II	Atacora	Kérou, Kouandé, Péhunco, Toucountouna, Tanguiéta	307

Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)

IC 1.1

Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres : Vingt (20) lots

N° Lot	Dénomination du Lot	Départements	Communes	Nombre d'écoles
1	Ouémé I	Ouémé	Adjohoun, Bonou, Akpro-Misséréfé, Dangbo	206
2	Ouémé II	Ouémé	Aguégoués, Porto-Novvo, Sèmè-Kpodji, Adjarra, Avrankou	201
3	Plateau	Plateau I	Adja Ouèrè, Kétou	206
4	Plateau	Plateau II	Pobè, Sakété, Ifangni	198
5	Atlantique I	Atlantique	Allada, Zè, Toffo, Tori Bossito	307
6	Atlantique II	Atlantique	Abomey-Calavi, Kpomassè, Ouidah, Sè-Ava, et Cotonou	264
7	Mono	Mono	Athiémé, Bopa, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Lokossa	378
8	Couffo	Couffo	Aplahoué, Klouékamè, Lalo	237
9	Couffo	Couffo	Dogbo, Djakotomey, Toviklin	208
10	Zou I	Zou	Abomey, Bohicon, Za-Kpota, Zogbodomey, Agbangnizoun	330
11	Zou II	Zou	Quinhi, Cové, Djidja, Zagnanado	229
12	Collines I	Collines	Dassa-Zoumè, Savalou, Bantè,	273
13	Collines II	Collines	Glazoué, Savè, Ouèssè	238
14	Atacora I	Atacora	Matéri, Coby, Boukoumbé, Natitingou	323
15	Atacora II	Atacora	Kérou, Kouandé, Péhunco, Toucountouna, Tanguiéta	307

BON A LANCER

16	Donga I	Donga	Djougou, Ouaké	246
17	Donga II	Donga	Bassila, Copargo	173
18	Borgou I	Borgou	Bembèrèkè, Kalalé, Nikki, Sinendé	278
19	Borgou II	Borgou	N'dali, Parakou, Pèrèrè, Tchaourou,	339
20	Alibori	Alibori	Karimama, Kandi, Gogounou Banikoara, Malanville, Ségbana	354
TOTAL				5295

16	Donga I	Donga	Djougou, Ouaké	246
17	Donga II	Donga	Bassila, Copargo	173
18	Borgou I	Borgou	Bembèrèkè, Kalalé, Nikki, Sinendé	278
19	Borgou II	Borgou	N'dali, Parakou, Pèrèrè, Tchaourou,	339
20	Alibori	Alibori	Karimama, Kandi, Gogounou Banikoara, Malanville, Ségbana	354
TOTAL				5295

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots en être attributaire de tous les lots s'il dispose des qualifications requises.

En cas d'égalité des montants des offres de plusieurs candidats, le marché pour le lot concerné sera attribué à l'ONG qui aura fourni le plus d'expériences spécifiques.

Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)

IC 20.1

Le montant de la garantie de soumission est :

Lots 10 et 11

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Trois millions cinq cent soixante-dix mille neuf cent trente	3 570 930
11	Zou II	Deux millions six cent vingt-quatre mille quatre cent neuf	2 624 409

Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)

D – Remise des offres et ouverture des plis

IC 22.2 (b)

Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes :

Enveloppe intérieure :

[Raison sociale, Adresse complète du soumissionnaire le nom et ou le numéro qui doit apparaître sur l'enveloppe de l'offre pour identifier ce processus de passation des marchés]

Dans cette enveloppe intérieure se trouvera :

- une enveloppe portant la mention « **originale** » contenant l'original des documents constitutifs de l'offre ainsi que la clé USB comportant la version scannée en PDF de l'original de l'offre, de la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie et les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes) ;

Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)

IC 20.1

Le montant de la garantie de soumission est :

Lots 10 et 11

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
10	Zou I	Deux millions six cent vingt-quatre mille quatre cent neuf	2 624 409
11	Zou II	Trois millions cinq cent soixante-dix mille neuf cent trente	3 570 930

Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)

D – Remise des offres et ouverture des plis

IC 22.2 (b)

Les enveloppes intérieure et extérieure devront comporter les autres identifications suivantes :

Enveloppe intérieure :

[Raison sociale, Adresse complète du soumissionnaire le nom et ou le numéro qui doit apparaître sur l'enveloppe de l'offre pour identifier ce processus de passation des marchés]

Enveloppe extérieure :

A MONSIEUR LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE L'AGENCE NATIONALE DE L'ALIMENTATION ET DE LA NUTRITION (ANAN)
 « APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° S_PAS_104292 RELATIF A LA SELECTION DES OPERATEURS POUR LA GESTION DES CANTINES SCOLAIRES (ACCORD TRIENNAL A BON DE COMMANDE) (LOT N°) ».
 Le numéro du lot devra être indiqué.

<p>« NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXÉES POUR L'OUVERTURE DES PLUS »</p> <p>NB : Pour plus de détails sur la présentation des plis, bien vouloir se conformer à l'avis n°2025-002/ARMP/PR-CR/CRD/CD/SP/DRR-AT/SRR/SA du 14 janvier 2025 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin qui est joint en annexe.</p>	<p>- une enveloppe portant la mention « copie » contenant la copie des documents constitutifs de l'offre ; la garantie de soumission ou la lettre de déclaration de garantie ; les renseignements relatifs à la candidature, notamment le formulaire y afférent et ses annexes.</p> <p>Enveloppe extérieure :</p> <p>À monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN)</p> <p>« APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° S_PAS_104292 RELATIF A LA SÉLECTION DES OPÉRATEURS POUR LA GESTION DES CANTINES SCOLAIRES (ACCORD TRIENNAL A BON DE COMMANDE) (LOT N°) ».</p> <p>Le numéro du lot devra être indiqué.</p> <p>« NE PAS OUVRIR AVANT LA DATE ET L'HEURE FIXÉES POUR L'OUVERTURE DES PLUS »</p> <p>S'agissant des enveloppes intérieures, outre, les mentions originale, copie, elles doivent porter les mentions ci-après :</p> <p>« À monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN) »</p> <p>« Appel d'offres ouvert international n° s_pas_104292 relatif à la sélection des opérateurs pour la gestion des cantines scolaires (accord-cadre triennal a bon de commande) (lot n°...) ».</p> <p>NB : les offres des soumissionnaires doivent être contenues dans une unique enveloppe extérieure.</p>
<p>Sous-section B : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)</p> <p>IC 23-1</p> <p>Aux fins de <u>remise des offres</u>, uniquement, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante: Attention : Personne Responsable des Marchés Publics</p> <p>Adresse : Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : Sélection des opérateurs pour la gestion des cantines scolaires (accord-cadre triennal à émission de bons de commande), Cotonou, Bénin</p> <p>Boite postale : -</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : 12/05/2025</p> <p>Heure : 10 heures heure locale (GMT+1)</p>	<p>Sous-section B : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO)</p> <p>IC 23-1</p> <p>Aux fins de <u>remise des offres</u>, uniquement, l'adresse de l'autorité contractante est la suivante: Attention : Personne Responsable des Marchés Publics</p> <p>Adresse : Secrétariat permanent des marchés publics à l'adresse ci-après : Sélection des opérateurs pour la gestion des cantines scolaires (accord-cadre triennal à émission de bons de commande), Cotonou, Bénin</p> <p>Boite postale : -</p> <p>Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes :</p> <p>Date : 15/05/2025</p> <p>Heure : 10 heures heure locale (GMT+1)</p>

BON A LANCER !

<p>13</p> <p>Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) IC 26.1</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>Adresse : salle de réunion, 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlèko, 2^{ème} rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin.</p> <p>Date : 12/05/2025</p> <p>Heure : 10 heures 30 min heure locale (GMT+1)</p> <p>Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification 2.2.) Marchés pour lots multiples (IC 32.7) : Critères de qualification pour lots multiples : Qualification pour un marché :</p> <p>Option 1 : a) Pour chaque lot, avoir réalisé au moins un (01) marché chacun de montant correspondant à ceux indiqué par lot ci-dessous :</p>	<p>Sous-section B. : Données particulières de l'appel d'offres (DPAO) IC 26.1</p> <p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>Adresse : salle de réunion, 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlèko, 2^{ème} rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin.</p> <p>Date : 15/05/2025</p> <p>Heure : 10 heures 30 min heure locale (GMT+1)</p> <p>Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification 2.2.) Marchés pour lots multiples (IC 32.7) : Critères de qualification pour lots multiples : Qualification pour un marché : Non applicable</p>																																		
<p>14</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Lots</th> <th rowspan="2">Nom du lot</th> <th colspan="2">Montants</th> </tr> <tr> <th>En lettres</th> <th>En chiffres</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01</td> <td>Ouémé I</td> <td>Cent cinquante-deux millions cinq cent soixante-dix mille cent soixante</td> <td>152 570 160</td> </tr> <tr> <td>02</td> <td>Ouémé II</td> <td>Cent quarante-neuf millions deux cent soixante-sept mille deux cent trente-cinq</td> <td>149 267 235</td> </tr> <tr> <td>03</td> <td>Plateau</td> <td>Cent vingt millions huit cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingts</td> <td>120 829 680</td> </tr> <tr> <td>04</td> <td>Plateau</td> <td>Cent dix-sept millions quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix</td> <td>117 088 590</td> </tr> <tr> <td>05</td> <td>Atlantique I</td> <td>Cent soixante-et-un millions neuf cent soixante-quatorze mille trente-cinq</td> <td>161 974 035</td> </tr> <tr> <td>06</td> <td>Atlantique II</td> <td>Cent cinquante-trois millions cent quatre-vingt mille huit cent quarante</td> <td>153 180 840</td> </tr> <tr> <td>07</td> <td>Mono</td> <td>Cent quatre-vingt-seize millions trois cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-dix</td> <td>196 350 990</td> </tr> </tbody> </table>	Lots	Nom du lot	Montants		En lettres	En chiffres	01	Ouémé I	Cent cinquante-deux millions cinq cent soixante-dix mille cent soixante	152 570 160	02	Ouémé II	Cent quarante-neuf millions deux cent soixante-sept mille deux cent trente-cinq	149 267 235	03	Plateau	Cent vingt millions huit cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingts	120 829 680	04	Plateau	Cent dix-sept millions quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix	117 088 590	05	Atlantique I	Cent soixante-et-un millions neuf cent soixante-quatorze mille trente-cinq	161 974 035	06	Atlantique II	Cent cinquante-trois millions cent quatre-vingt mille huit cent quarante	153 180 840	07	Mono	Cent quatre-vingt-seize millions trois cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-dix	196 350 990	
Lots			Nom du lot	Montants																															
	En lettres	En chiffres																																	
01	Ouémé I	Cent cinquante-deux millions cinq cent soixante-dix mille cent soixante	152 570 160																																
02	Ouémé II	Cent quarante-neuf millions deux cent soixante-sept mille deux cent trente-cinq	149 267 235																																
03	Plateau	Cent vingt millions huit cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingts	120 829 680																																
04	Plateau	Cent dix-sept millions quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix	117 088 590																																
05	Atlantique I	Cent soixante-et-un millions neuf cent soixante-quatorze mille trente-cinq	161 974 035																																
06	Atlantique II	Cent cinquante-trois millions cent quatre-vingt mille huit cent quarante	153 180 840																																
07	Mono	Cent quatre-vingt-seize millions trois cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-dix	196 350 990																																

NON A LANCER

08	Couffo	Cent trente-quatre millions huit cent soixante-douze mille neuf cent trente-cinq	134 872 935
09	Couffo	Cent quinze millions quatre cent quarante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix	115 443 890
10	Zou I	Cent trente-et-un millions deux cent vingt mille quatre cent trente-cinq	131 220 435
11	Zou II	Cent soixante-dix-huit millions cinq cent quarante-six mille cinq cents	178 546 500
12	Collines I	Cent cinquante-deux millions deux cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-quinze	152 214 795
13	Collines II	Cent trente-six millions trois cent quarante-quatre mille deux cent soixante-dix	136 344 270
14	Atacora I	Cent quatre-vingts millions sept cent cinquante-sept mille sept cent soixante	180 757 760
15	Atacora II	Cent soixante-treize millions trois cent huit mille six cent soixante-dix	173 308 670
16	Donga I	Cent quarante-quatre millions trois cent quatre-vingt-sept mille cent cinquante-cinq	144 387 155
17	Donga II	Cent neuf millions trois cent quarante-deux mille sept cent soixante	109 342 760
18	Borgou I	Cent cinquante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille quatre-vingt-trois	159 481 083
19	Borgou II	Cent quatre-vingt-huit millions quatre cent deux mille six cents	188 402 600
20	Albori	Cent quatre-vingt-quinze millions deux cent soixante-trois mille soixante-quinze	195 263 075

BON A LANCER

15	<p>Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification</p> <p>2.2.) Marchés pour lots multiples (IC 32-7) :</p> <p>Critères de qualification pour lots multiples :</p> <p>Qualification pour lots multiples :</p> <p>Option 1:</p> <p>a) Le minimum requis pour des lots multiples sera le montant cumulé de l'ensemble des lots pour lesquels le soumissionnaire a remis une offre comme suit (sachant qu'un même marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre de nombre de marchés N₁, N₂, N₃, etc. différents) :</p>		<p>Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification</p> <p>2.2.) Marchés pour lots multiples (IC 32-7) :</p> <p>Critères de qualification pour lots multiples :</p> <p>Qualification pour lots multiples :</p> <p>Option 1:</p> <p>a) Le minimum requis pour des lots multiples sera le montant cumulé de l'ensemble des lots pour lesquels le soumissionnaire a remis une offre comme suit (sachant qu'un même marché ne peut être pris en compte plus d'une fois au titre de nombre de marchés N₁, N₂, N₃, etc. différents) :</p>	
	<p>Lot 1 à 20 : Pour chaque lot, avoir effectivement exécuté au moins un (01) marché d'un montant minimum par marché (FCFA HT) fixé par lot comme suit :</p>		<p>Lot 1 à 20 : Pour chaque lot, avoir effectivement exécuté au moins un (01) marché d'un montant minimum par marché (FCFA HT) fixé par lot comme suit :</p>	

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
01	Ouémé I	Cent cinquante-deux millions cinq cent soixante-dix mille cent soixante	152 570 160
02	Quémé II	Cent quarante-neuf millions deux cent soixante-sept mille deux cent trente-cinq	149 267 235
03	Plateau	Cent vingt millions huit cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingts	120 829 680
04	Plateau	Cent dix-sept millions quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix	117 088 590
05	Atlantique I	Cent soixante-et-un millions neuf cent soixante-quatorze mille trente-cinq	161 974 035
06	Atlantique II	Cent cinquante-trois millions cent quatre-vingt mille huit cent quarante	153 180 840
07	Mono	Cent quatre-vingt-seize millions trois cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-dix	196 350 990
08	Couffo	Cent trente-quatre millions huit cent soixante-douze mille neuf cent trente-cinq	134 872 935
09	Couffo	Cent quinze millions quatre cent quarante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix	115 443 890
10	Zou I	Cent trente-et-un millions deux cent vingt mille quatre cent trente-cinq	131 220 435
11	Zou II	Cent soixante-dix-huit millions cinq cent quarante-six mille cinq cents	178 546 500
12	Collines I	Cent cinquante-deux millions deux cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-quinze	152 214 795
13	Collines II	Cent trente-six millions trois cent quarante-quatre mille deux cent soixante-dix	136 344 270
14	Atacora I	Cent quatre-vingts millions sept cent cinquante-sept mille sept cent soixante	180 757 760
15	Atacora II	Cent soixante-treize millions trois cent huit mille six cent soixante-dix	173 308 670
16	Donga I	Cent quarante-quatre millions trois cent quatre-vingt-sept mille cent cinquante-cinq	144 387 155
17	Donga II	Cent neuf millions trois cent quarante-deux mille sept cent soixante	109 342 760
18	Borgou I	Cent cinquante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille quatre-vingt-trois	159 481 083
19	Borgou II	Cent quatre-vingt-huit millions quatre cent deux mille six cents	188 402 600
20	Alibori	Cent quatre-vingt-quinze millions deux cent soixante-trois mille soixante-quinze	195 263 075

Lots	Nom du lot	Montants	
		En lettres	En chiffres
01	Ouémé I	Cent cinquante-deux millions cinq cent soixante-dix mille cent soixante	152 570 160
02	Quémé II	Cent quarante-neuf millions deux cent soixante-sept mille deux cent trente-cinq	149 267 235
03	Plateau	Cent vingt millions huit cent vingt-neuf mille six cent quatre-vingts	120 829 680
04	Plateau	Cent dix-sept millions quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix	117 088 590
05	Atlantique I	Cent soixante-et-un millions neuf cent soixante-quatorze mille trente-cinq	161 974 035
06	Atlantique II	Cent cinquante-trois millions cent quatre-vingt mille huit cent quarante	153 180 840
07	Mono	Cent quatre-vingt-seize millions trois cent cinquante mille neuf cent quatre-vingt-dix	196 350 990
08	Couffo	Cent trente-quatre millions huit cent soixante-douze mille neuf cent trente-cinq	134 872 935
09	Couffo	Cent quinze millions quatre cent quarante-trois mille huit cent quatre-vingt-dix	115 443 890
10	Zou I	Cent trente-et-un millions deux cent vingt mille quatre cent trente-cinq	131 220 435
11	Zou II	Cent soixante-dix-huit millions cinq cent quarante-six mille cinq cents	178 546 500
12	Collines I	Cent cinquante-deux millions deux cent quatorze mille sept cent quatre-vingt-quinze	152 214 795
13	Collines II	Cent trente-six millions trois cent quarante-quatre mille deux cent soixante-dix	136 344 270
14	Atacora I	Cent quatre-vingts millions sept cent cinquante-sept mille sept cent soixante	180 757 760
15	Atacora II	Cent soixante-treize millions trois cent huit mille six cent soixante-dix	173 308 670
16	Donga I	Cent quarante-quatre millions trois cent quatre-vingt-sept mille cent cinquante-cinq	144 387 155
17	Donga II	Cent neuf millions trois cent quarante-deux mille sept cent soixante	109 342 760
18	Borgou I	Cent cinquante-neuf millions quatre cent quatre-vingt-un mille quatre-vingt-trois	159 481 083
19	Borgou II	Cent quatre-vingt-huit millions quatre cent deux mille six cents	188 402 600
20	Alibori	Cent quatre-vingt-quinze millions deux cent soixante-trois mille soixante-quinze	195 263 075

Critères de qualification

3. Situation financière

Pour la preuve (attestation ou promesse) d'une assurance de risques professionnels des entreprises ayant moins de trois (03) années d'existence.

Lots	Départements	Montants	
		En lettres	En chiffres
01	Ouémé I	Trois cent trente-cinq millions six cent cinquante-quatre mille trois cent cinquante-deux	335 654 352
02	Ouémé II	Trois cent vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-sept mille neuf cent dix-sept	328 387 917
03	Plateau	Deux cent soixante-cinq millions huit cent vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-seize	265 825 296
04	Plateau	Deux cent cinquante-sept millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit	257 594 898
05	Atlantique I	Trois cent cinquante-six millions trois cent quarante-deux mille huit cent soixante-dix-sept	356 342 877
06	Atlantique II	Trois cent trente-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quarante-huit	336 997 848
07	Mono	Quatre cent trente et un millions neuf cent soixante-douze mille cent soixante-dix-huit	431 972 178
08	Couffo	Deux cent quatre-vingt-seize millions sept cent vingt mille quatre cent cinquante-sept	296 720 457
09	Couffo	Deux cent cinquante-trois millions neuf cent soixante-seize mille cinq cent cinquante-huit	253 976 558
10	Zou I	Deux cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent cinquante-sept	288 684 957
11	Zou II	Trois cent quatre-vingt-douze millions huit cent deux mille trois cents	392 802 300
12	Collines I	Trois cent trente-quatre millions huit cent soixante-douze mille cinq cent quarante-neuf	334 872 549
13	Collines II	Deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-quatorze	299 957 394
14	Atacora I	Trois cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent soixante-sept mille soixante-douze	397 667 072
15	Atacora II	Trois cent quatre-vingt-un millions deux cent soixante-dix-neuf mille soixante-quatorze	381 279 074
16	Donga I	Trois cent dix-sept millions six cent cinquante et un mille sept cent quarante et un	317 651 741

Critères de qualification

3. Situation financière

Pour la preuve d'une assurance de risques professionnels des entreprises ayant moins de trois (03) années d'existence.

Lots	Départements	Montants	
		En lettres	En chiffres
01	Ouémé I	Trois cent trente-cinq millions six cent cinquante-quatre mille trois cent cinquante-deux	335 654 352
02	Ouémé II	Trois cent vingt-huit millions trois cent quatre-vingt-sept mille neuf cent dix-sept	328 387 917
03	Plateau	Deux cent soixante-cinq millions huit cent vingt-cinq mille deux cent quatre-vingt-seize	265 825 296
04	Plateau	Deux cent cinquante-sept millions cinq cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent quatre-vingt-dix-huit	257 594 898
05	Atlantique I	Trois cent cinquante-six millions trois cent quarante-deux mille huit cent soixante-dix-sept	356 342 877
06	Atlantique II	Trois cent trente-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cent quarante-huit	336 997 848
07	Mono	Quatre cent trente et un millions neuf cent soixante-douze mille cent soixante-dix-huit	431 972 178
08	Couffo	Deux cent quatre-vingt-seize millions sept cent vingt mille quatre cent cinquante-sept	296 720 457
09	Couffo	Deux cent cinquante-trois millions neuf cent soixante-seize mille cinq cent cinquante-huit	253 976 558
10	Zou I	Trois cent quatre-vingt-douze millions huit cent deux mille trois cents	392 802 300
11	Zou II	Deux cent quatre-vingt-huit millions six cent quatre-vingt-quatre mille neuf cent cinquante-sept	288 684 957
12	Collines I	Trois cent trente-quatre millions huit cent soixante-douze mille cinq cent quarante-neuf	334 872 549
13	Collines II	Deux cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-quatorze	299 957 394
14	Atacora I	Trois cent quatre-vingt-dix-sept millions six cent soixante-sept mille soixante-douze	397 667 072
15	Atacora II	Trois cent quatre-vingt-un millions deux cent soixante-dix-neuf mille soixante-quatorze	381 279 074

BON A LANCER!

17	Donga II	Deux cent quarante millions cinq cent cinquante-quatre mille soixante-douze	240 554 072
18	Borgou I	Trois cent cinquante millions huit cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-deux	350 858 382
19	Borgou II	Quatre cent quatorze millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt	414 485 720
20	Alibori	Quatre cent vingt-neuf millions cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent soixante-cinq	429 578 765

Sous-section C, point 5, Personnel :

Le candidat doit établir qu'il dispose du personnel par lot pour les positions-clés suivantes :

N°	Nombre requis	Position	Niveau d'étude	Expérience globale en prestations de services (années)	Expérience dans des prestations similaires (en nombre)
Pour les anciennes entreprises					
01	01	Chargé de Programme	BAC+5 en gestion de projets/administration ou planification	07	01
02	05	Superviseurs	BAC+3 dans en gestion des projets, sociologie, agronomie, nutrition	05	01
03	15	Médiateurs	BAC	05	01
Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence					
Personnel d'encadrement					
01	01	Directeur Exécutif	BAC+5 en gestion de projets/administration ou planification	10	01
Personnel clé					
02	01	Chargé de Programme	BAC+5 en gestion de projets/administration ou planification	07	01
03	05	Superviseurs	BAC+3 dans en gestion des projets,	05	01

16	Donga I	Trois cent dix-sept millions six cent cinquante et un mille sept cent quarante et un	317 651 741
17	Donga II	Deux cent quarante millions cinq cent cinquante-quatre mille soixante-douze	240 554 072
18	Borgou I	Trois cent cinquante millions huit cent cinquante-huit mille trois cent quatre-vingt-deux	350 858 382
19	Borgou II	Quatre cent quatorze millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille sept cent vingt	414 485 720
20	Alibori	Quatre cent vingt-neuf millions cinq cent soixante-dix-huit mille sept cent soixante-cinq	429 578 765

Sous-section C, point 5, Personnel :

Le candidat doit établir qu'il dispose du personnel par lot pour les positions-clés suivantes :

N°	Nombre requis	Position	Niveau d'étude	Expérience globale en prestations de services (années)	Expérience dans des prestations similaires (en nombre)
Pour les anciennes entreprises					
01	01	Chargé de Programme	BAC+5 en gestion de projets/administration ou planification	07	01
02	05	Superviseurs	BAC+3 dans en gestion des projets, sociologie, agronomie, nutrition	05	01
03	15	Médiateurs	BAC	05	01
Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence					
Personnel d'encadrement					
01	01	Directeur Exécutif	BAC+5 en gestion de projets/administration ou planification	10	01
Personnel clé					
02	01	Chargé de Programme	BAC+5 en gestion de projets/administration ou planification	07	01
03	05	Superviseurs	BAC+3 dans en gestion des projets,	05	01

BON A LANCER

			sociologie, agronomie, nutrition. BAC	05	01
04	15	Médiateurs			
BON A LANCER					
			sociologie, agronomie, nutrition. BAC	05	01
04	15	Médiateurs			
<p>Les expériences dans les prestations similaires du personnel doivent porter sur les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Pour le personnel clé (superviseur, médiateur, chargé de programme) : <ul style="list-style-type: none"> - Planification, mise en œuvre et suivi de projet d'alimentation scolaire ou de nutrition - Intermédiation sociale <input checked="" type="checkbox"/> Pour le personnel d'encadrement (Directeur Exécutif) <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des projets de développement, d'éducation, de mobilisation ou d'intermédiation sociale 					
<p>Section III. Programme d'activités</p> <p>I. Alotissement des zones d'intervention</p> <p>✓ Les interventions dans le cadre de cette mission se dérouleront dans les douze (12) départements et les soixante-dix-sept (77) communes du Bénin. Les écoles ciblées sont réparties en vingt (20) lots.</p> <p>✓ Le nombre d'écoles par lot varie entre 200 à 400. Le suivi par lot sera réalisé par un seul opérateur. A la fin du processus de recrutement, aucun opérateur ne se verra attribuer plus de quatre (04) lots. Chaque opérateur devra clairement indiquer lors de la soumission le ou les lot(s) choisi(s) et justifier sa connaissance du contexte local.</p>					
<p>Section III. Programme d'activités</p> <p>II. Alotissement des zones d'intervention</p> <p>✓ Les interventions dans le cadre de cette mission se dérouleront dans les douze (12) départements et les soixante-dix-sept (77) communes du Bénin. Les écoles ciblées sont réparties en vingt (20) lots.</p> <p>✓ Le nombre d'écoles par lot varie entre 200 à 400. Le suivi par lot sera réalisé par un seul opérateur. A la fin du processus de recrutement, un opérateur peut être attributaire de tous les lots s'il dispose des qualifications requises.</p>					

2. Les candidats sont priés de se rapprocher du **Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de l'ANAN** pour obtenir la version électronique du présent addendum.
3. L'ouverture publique des plis aura lieu le même à l'adresse ci-après : salle de réunion, 1er étage de l'immeuble TOP SPORT, quartier Awanlèko, 2^{ème} rue à droite après le carrefour de la pharmacie Camp Guézo en allant au carrefour SONEB, Cotonou, Bénin, le **15/05/2025** à 10H30 min heure locale (GMT+1).
4. Les dispositions ci-dessus complètent, précisent, et amendent celles du DAOOI. En cas de contradictions ou d'imprécisions, les dispositions ci-dessus prévalent. Les candidats sont donc tenus de s'y conformer dans la préparation et la soumission de leurs offres.
5. Le présent addendum prend effet à compter de sa date de signature et sera publié dans les mêmes canaux de publication que ceux de l'avis.

Cotonou, le **09 MAI 2025**

BON A LANCER

**Personne Responsable des
Marchés Publics de l'ANAN**


Personne Responsable
des Marchés Publics
Yves BOGNINOU TOUKO

